



# Inscription Rugby Saison 2020 – 2021



Flashe le code  
ou [www.rcssbg.com](http://www.rcssbg.com)

Les entrainements ont lieu :

## ECOLE DE RUGBY

**Pour les joueurs nés entre 2007 et 2015** (+ enfants nés entre le 1/1 et le 30/06/2015)

Au stade René Massé, à Saint Sébastien :

U6 : le mercredi de 17h15 à 18h15

U8 : le mercredi de 17h15 à 18h45,

U10 : le lundi de 18H15 à 19H15, le mercredi de 17h15 à 18h45

U12 : le lundi de 18H15 à 19H15, le mercredi de 17h15 à 18h45

U14 : le lundi de 18H15 à 19H15, le mercredi de 17h15 à 19h00

Matches le samedi après-midi suivant les catégories et le planning

*Les horaires indiqués ci-dessus sont susceptibles de légère variation (entre 1/4h et 1/2h)*

## ESPOIRS

**Pour les joueurs nés entre 2002 et 2006** : Au stade René Massé, à Saint Sébastien, les mercredi et vendredi de 19h00 à 20h30. Matches le samedi après-midi.

## SENIORS COMPETITION (Honneur)

**Pour les Séniors, nés en 2001 et avant** : Habituellement mardi, mercredi et vendredi soir de 20h00 à 21h30 au Stade René Massé à Saint Sébastien.

## SENIORS LOISIRS

**Pour les Séniors, nés en 2001 et avant** : les vendredi soir et dimanche matin à Basse Goulaine.

## TOUCH RUGBY

**Pour les Séniors, nés en 2002 et avant** : les mercredi soir à Basse Goulaine.

## COTISATION

Cette cotisation inclut :

- La licence FFR ;
- L'assurance GMF de base;
- La participation à tous les entrainements, stage, matchs, et déplacements.
- Le prêt de l'équipement de match. (Pour l'école de rugby, le prix comprend la fourniture du short et des chaussettes pour la saison)

Ponctuellement une participation complémentaire peut être demandée en fonction des activités (non rugbystiques, type dîner, fête du club, match Top 14 ou Pro D2, ou autre).

**Cette année nous mettons en place un avantage parrainage pour les enfants qui font s'inscrire un ou plusieurs copains ils recevront un cadeau d'une valeur de 20€.**

Nous vous proposons aussi la "licence soutien" pour soutenir le club soit une licence avec une surprime de 100€ avec délivrance d'un **cerfa pour déduction d'impôts**.

Ecole de Rugby	Espoirs	Séniors	Frogs (Loisirs)	TOUCH Rugby
Né de 2007 à 2015 (+ enfants nés entre le 1/1 et le 30/06/2015)	Né de 2002 à 2006	Né en 2001 et avant	Né en 2001 et avant	Né à partir de 2002
125 €	140 €	210 € (190€ étudiants)	120 €	69€
<b>Pour les dossiers complets rendus avant le 31 juillet 2019:</b>				
<b>115 €</b>	<b>130 €</b>	<b>180 € (160€ étudiants)</b>	<b>110 €</b>	<b>69€</b>

Possibilité de paiement en 3 chèques (sept, oct, nov),  
Chèques Vacances et Coupons sport (e-pass-jeunes,...) sont acceptés.

Le montant de la cotisation ne doit pas être un frein à la pratique du rugby. Aussi, en cas de difficulté n'hésitez pas à nous en parler.

*PS : Au RCSSBG, tous les dirigeants du club, administratifs, dirigeants joueurs, dirigeants arbitres, joueurs-entraîneurs, joueurs arbitres règlent également leurs licences, au prix de 120 € (ou 110 € avant le 31 juillet).*

### Dossier d'inscription pour les joueurs de l'École de Rugby et du groupe Espoirs,

#### Etape 1 :

Merci de bien vouloir compléter le dossier avec la plus grande précision, et y joindre l'ensemble des pièces demandées cochées ci-dessous :

- Fiche d'inscription, page 3
- Votre règlement pour le club (voir page précédente)
- Signature de la Charte du RCSSBG (page 4)

#### Etape 2 :

Le club enregistre votre demande d'affiliation ou de ré-affiliation auprès de la FFR sur le site internet (<https://ovale2.ffr.fr>).

#### Etape 3 :

Un courriel vous est adressé par la FFR pour vous connecter à votre espace personnel sur le site. Sur votre espace personnel :

- valider les mentions légales et assurances  
(attention à bien cocher l'ensemble des mentions : Prise de connaissance des conditions de la FFR / Prise de connaissance relatives aux précautions à prendre pour le rugby / choix de l'option relative aux assurances : **option n°2 pour les joueurs école de rugby et espoirs**)
- télécharger les pièces justificatives
  - pièce d'identité R°/V° du joueur\_(pour une première licence)
  - autorisation de soins (à imprimer sur le site, renseigner, signer puis télécharger)
  - photo d'identité. (pour une première licence ou trop ancienne)
- **Imprimer le certificat médical à faire remplir et signer par le médecin** (seul le certificat médical imprimé sur le site et rempli par le médecin est pris en compte = aucun certificat « passe partout »)

#### Etape 4 :

Sur votre espace personnel :

- Télécharger le certificat dûment rempli par le médecin et par vos soins pour la partie basse
- Valider votre dossier

#### Etape 5 :

L'original du certificat médical devra être transmis au club

---



# Inscription RCSSBG

## Année de naissance : \_\_\_\_\_

JOUEUR	Nom :	Prénom :
	Adresse :	
	Code Postal :	Ville :
	Tél mobile (sinon fixe) :	Mail :
	Date de naissance :	Numéro SS :
	Résidence : <input type="checkbox"/> Chez les 2 parents <input type="checkbox"/> Chez la mère <input type="checkbox"/> Chez le père <input type="checkbox"/> Garde alternée	

*PS : Les parents sont en copie de tous les mails adressés aux joueurs, convocation ou autre.*

MERE	Nom :	Prénom :
	Adresse (si différente) :	
	Code Postal :	Ville :
	Tél domicile :	Mail :
	Tél mobile :	Tél pro :
	Disponibilité pour accompagner le groupe : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Occasionnellement	

PERE	Nom :	Prénom :
	Adresse (si différente) :	
	Code Postal :	Ville :
	Tél domicile :	Mail :
	Tél mobile :	Tél pro :
	Disponibilité pour accompagner le groupe : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Occasionnellement:	

SI URGENCE	Médecin traitant :	Tél :
	Allergies connues :	
	Personne à prévenir 1 :	Lien avec le joueur 1 :
	Tél domicile 1 :	Tél mobile 1 :
	Personne à prévenir 2 :	Lien avec le joueur 2 :
	Tél domicile 2 :	Tél mobile 2 :

### AUTORISATION DE SOINS

Je soussigné (Nom, prénom, qualité),

\_\_\_\_\_

en cas d'accident de (Nom, prénom du licencié)

\_\_\_\_\_

**autorise par la présente :**

- tout examen ou intervention chirurgicale qui serait nécessaire
- le responsable de l'association, du Comité ou de la FFR :
- à prendre toutes mesures utiles et notamment à demander son admission en établissement de soins
- à reprendre l'enfant à sa sortie, uniquement en cas d'indisponibilité absolue des parents ou du représentant légal du mineur

Fait à \_\_\_\_\_ le

\_\_\_\_\_

Signature

### AUTORISATION TRANSPORT ET PHOTOS

Je soussigné (Nom, prénom, qualité),

\_\_\_\_\_

Représentant de (Nom, prénom du licencié)

\_\_\_\_\_

**1) autorise mon fils à prendre place dans des véhicules particuliers conduits par les dirigeants du club ou parents d'autres joueurs lorsque des cars ne sont pas mis en place (courte distance, matchs amicaux, etc).**

**2) autorise le RCSSBG à utiliser les photos de mon enfant mineur figurant sur la(les) photos prises dans le cadre de son activité sportive au club et pour le calendrier.** Cette autorisation est donnée en vue de la reproduction et de l'exploitation de la ou des dites photos sur tous supports photographiques et pour tous modes de diffusion (photos elles-mêmes, dans un journal ou magazine, sur le site internet du club, dans une exposition, ...), pour une durée de 10 ans.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature

# Charte du R.C.S.S.B.G.

Cette charte rappelle les valeurs et les pratiques fondamentales de notre club en matière de pratique sportive en général, et dans la pratique du Rugby en particulier. Elle intègre le fait majeur qu'un club possède par définition une vocation éducative et que son application dans le domaine du sport, lieu de projection idéalisé des enfants, doit la rendre encore plus exemplaire.

Cette charte s'exprime concrètement au travers d'attitudes et de comportements.

Elle concerne tous les acteurs qui composent et animent, chacun à leur place, notre club.

**Art.1** - Les enfants, mais aussi l'encadrement (éducateurs et dirigeants) et les parents ont tous une même mission et un même devoir de digne représentation de notre club tant sur les installations qu'à l'extérieur, lors de déplacements et de rencontres sportifs.

**Art.2** - La passion et l'enjeu qui règnent parfois à l'occasion de certaines compétitions ne doivent pas nous écarter de la vocation fondamentale du sport qui reste « l'esprit de plaisir dans et par le jeu dans un contexte de camaraderie et de constante amitié ». A ce titre, les adultes (encadrement et parents) veillent à ne pas confondre encouragements et excitation envers les enfants. Ils modèrent leurs expressions et signalent les comportements déplacés.

**Art.3** - La politesse et le respect sont deux valeurs fondatrices. La « BAM Attitude » constitue la base de notre vocabulaire (Bonjour, Au revoir, Merci). Le respect des personnes : partenaires, adversaires, arbitres, éducateurs, dirigeants, parents et de toute autre personne en contact avec le club fait l'objet d'une vigilance permanente. Le respect des locaux, des installations, du matériel, des moyens de transport et de tout autre lieu fréquenté par le club est également une nécessité absolue.

**Art.4** - Les parents ont le devoir de veiller à l'assiduité du joueur et à la ponctualité, tant pour le début des activités que pour les départs et les retours ; de prévenir en cas d'absence, limitée à des motifs réels et sérieux ; d'aider le joueur à comprendre et accepter les règles et les contraintes de la vie de groupe ; de s'intéresser à l'activité, aux progrès et aux difficultés éventuelles ; d'échanger avec les éducateurs et dirigeants sur la « vie » du joueur au sein du groupe ou dans l'activité. La présence est souhaitée tout au long de l'année, que ce soit aux entraînements, aux matchs ou aux tournois. Et ce quelle que soit la météo. En cas de terrain impraticable, les parents seront avertis par mail au plus tôt.

**Art.5** - Les parents font confiance au club. Ils n'interfèrent pas dans le travail des éducateurs, entraîneurs et dirigeants. Ils ont le droit de poser les questions qu'ils estiment utiles à la bonne pratique de leur enfant. Les responsables de l'encadrement sportif du club ont le devoir de leur répondre. Ils sont à l'écoute des enfants et des parents. Ils doivent les éclairer dans l'évolution de la pratique du joueur.

**Art.6** - Les parents s'engagent à informer un responsable de la catégorie sportive de son enfant ou du club, de tout changement (familiaux, scolaires, personnels, pratiques, etc.) qui pourrait contribuer à perturber le bon équilibre de l'enfant et le fonctionnement de la catégorie.

**Art.7** - Il est du devoir de tout responsable du club, des joueurs et des parents de veiller à la mise en oeuvre de cette charte. En cas de manquement, les éducateurs (dans un premier temps) puis le Bureau (dans un deuxième temps) auront toute latitude pour avertir, puis sanctionner le(s) joueur(s) fautif(s).

**Art.8** - Enfants, encadrement, parents s'engagent à porter haut les couleurs du RCSSBG dans le respect des valeurs édictées ci-dessus et des règles sportives en vigueur.

**Signature du joueur**

R.C.S.S.B.G. – 122, Boulevard des Pas Enchantés  
- 44230 Saint Sébastien sur Loire  
[www.rcssbg.com](http://www.rcssbg.com)

**Signature des parents**